



# Commissariat général au développement durable

## Des pressions plus fortes en bord de mer, surtout dans les territoires ruraux et périurbains

JUILLET 2017

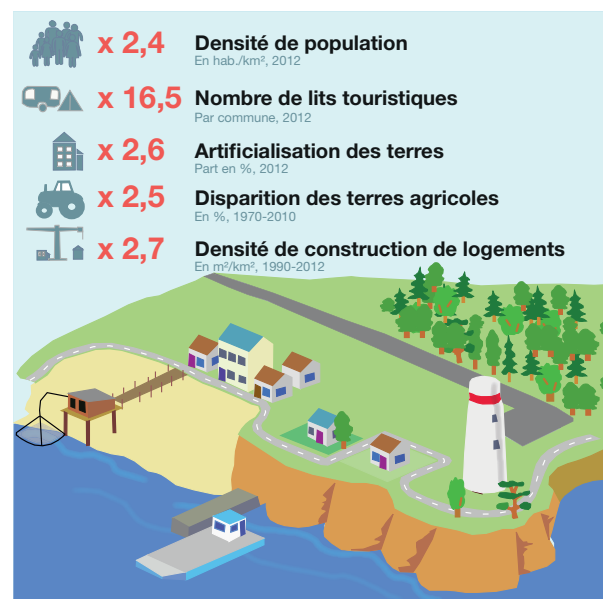
Le littoral métropolitain est caractérisé par une forte concentration de territoires artificialisés et de population, résidents permanents et touristes. Cette concentration est supérieure à celle observée en moyenne, sur l'ensemble du territoire. Cette empreinte humaine ne s'explique pas uniquement par la présence importante de pôles urbains en bord de mer. Les communes littorales périurbaines et de l'espace rural se distinguent nettement de l'ensemble des communes du même type avec des niveaux de pression plus élevés. Ainsi, la construction de logements est 3,5 fois plus forte dans l'espace rural littoral que pour l'ensemble des zones rurales ces dernières années. La majorité des territoires ruraux littoraux subissant les plus fortes pressions est située sur l'arc Atlantique, du Morbihan à la Charente-Maritime.

### DES PRESSIONS SUR L'ENVIRONNEMENT PLUS FORTES EN BORD DE MER

En 1936, référence bibliographique la plus lointaine et la mieux documentée, la densité de population était de 193 habitants par km<sup>2</sup> (hab./km<sup>2</sup>) sur les côtes métropolitaines, soit 2,5 fois plus que la moyenne hexagonale de 77 habitants (Zaninetti J-M, 2006). En 2012, cet écart persiste. Avec 285 hab./km<sup>2</sup>, les communes littorales, ensemble des communes de bord de mer et lagunaires où s'applique la loi n° 86-2 du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral dite loi « littoral », appelées également « bord de mer » dans cette publication, sont 2,4 fois plus densément peuplées que la moyenne métropolitaine (figure 1). Ce ratio est identique pour le taux d'artificialisation du territoire ou la vitesse de disparition des terres agricoles ces quarante dernières années. La différence est encore plus forte pour le nombre de lits touristiques par commune, 16,5 fois plus élevé en bord de mer que la moyenne hexagonale en 2012.

Les pôles urbains (*glossaire*) sont trois fois plus nombreux en bord de mer que sur l'ensemble du territoire (figure 2). À l'inverse, les couronnes périurbaines (*glossaire*) y sont peu nombreuses. Elles sont situées surtout dans l'arrière-pays

Figure 1 : ratios entre communes littorales et moyennes hexagonales pour plusieurs indicateurs



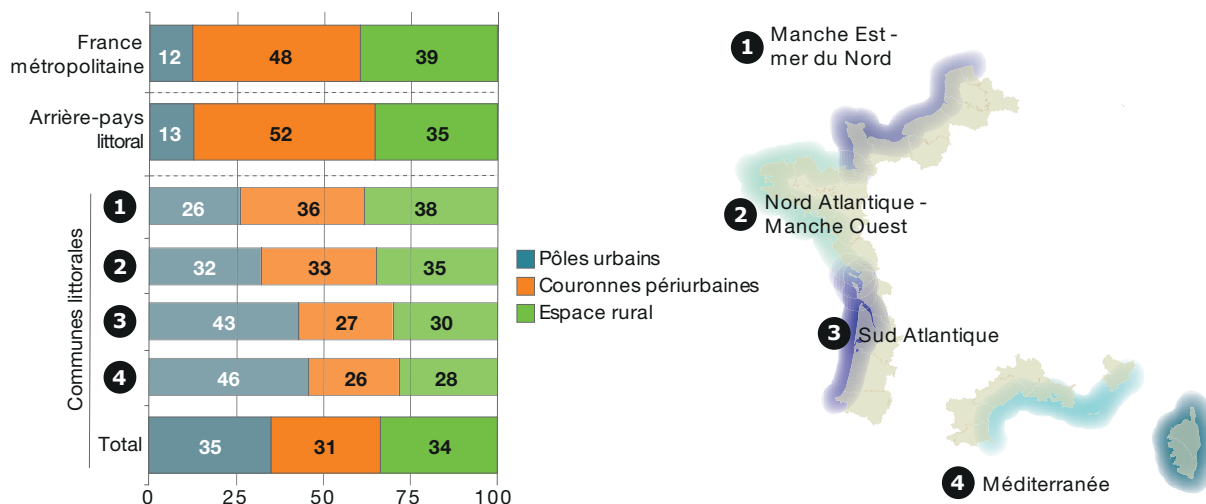
Sources : Insee, RP et Direction du tourisme ; UE-SOes, CORINE Land Cover ; Agreste ; SOes, Sit@del

littoral, communes non littorales des cantons littoraux. Leur part sur le littoral est inférieure de 17 points par rapport à leur part moyenne en métropole, et de 21 points par rapport à l'arrière-pays. La part des communes de l'espace rural (*glossaire*) est, quant à elle, du même ordre en bord de mer et sur l'ensemble du territoire.

Toutefois, la part importante des pôles urbains marqués par une présence humaine plus forte (densité de population élevée, construction importante de logements...) n'explique pas, à elle seule, la spécificité du littoral.

Figure 2 : répartition des communes par type en France métropolitaine

En %



Source : Insee, 2010

**LA DIFFÉRENCE ENTRE LITTORAL ET MOYENNE MÉTROPOLITAINE S'ACCENTUE POUR LES TERRITOIRES RURAUX ET PÉRIURBAINS**

La densité de population de l'espace rural littoral est près de deux fois plus forte que la moyenne métropolitaine des territoires ruraux (figure 3). Ce ratio est de 3,5 pour la densité de construction de logements. Ainsi, lorsque 100 m<sup>2</sup> par km<sup>2</sup> sont construits dans les territoires ruraux de métropole, 350 m<sup>2</sup> sont construits dans les territoires ruraux littoraux. De ce fait, le taux d'artificialisation est 3,1 fois plus fort en bord de mer et le prix au m<sup>2</sup> des terrains à bâtir, marqueur de la pression foncière, est le double de la valeur moyenne pour l'ensemble de l'espace rural.

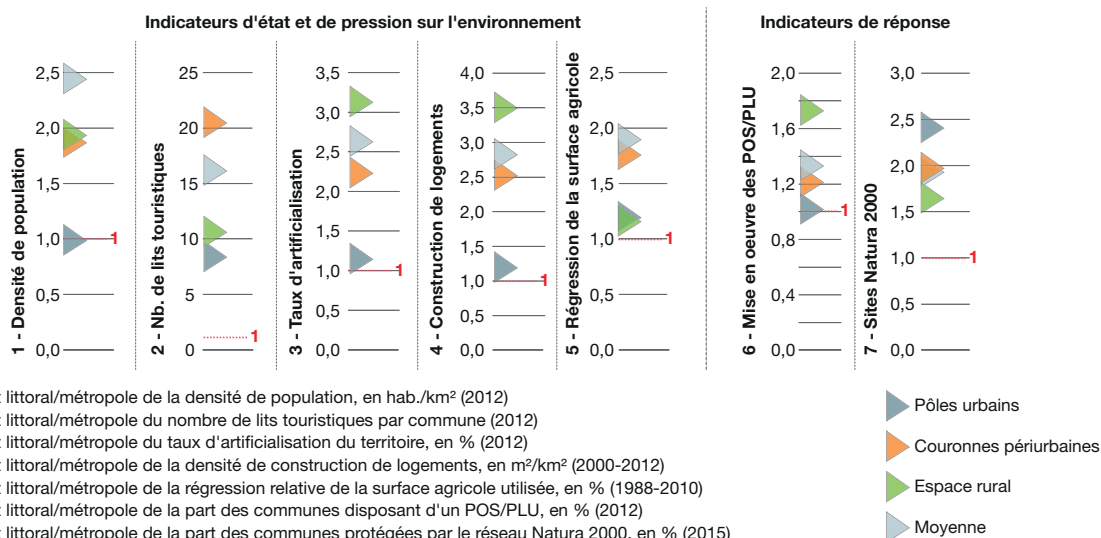
Les plus fortes pressions observées en milieu rural sur le littoral se vérifient également dans les couronnes périurbaines. Par exemple, l'accueil touristique est 20 fois plus élevé en bord

de mer que la moyenne métropolitaine des communes péri-urbaines. La vitesse de disparition des terres agricoles ou la densité de population sont également plus fortes.

À la différence des zones rurales et des couronnes périurbaines, les pôles urbains littoraux se distinguent peu des autres pôles urbains (figure 3, rapport littoral/métropole proche de 1), à l'exception de l'hébergement touristique. Le caractère urbain semble donc primer sur la proximité de la mer.

Ce constat est vérifié sur les quatre façades maritimes. Le taux d'artificialisation et la densité de population des communes rurales et périurbaines littorales y sont plus forts que les moyennes métropolitaines correspondantes. La différence est plus nette pour les territoires littoraux les plus septentrionaux. Elle est moins franche pour les deux façades du sud de la France, Sud Atlantique et Méditerranée.

Figure 3 : rapport entre littoral et moyenne métropolitaine, par type de communes, pour quelques indicateurs



- 1 - Rapport littoral/métropole de la densité de population, en hab./km<sup>2</sup> (2012)
- 2 - Rapport littoral/métropole du nombre de lits touristiques par commune (2012)
- 3 - Rapport littoral/métropole du taux d'artificialisation du territoire, en % (2012)
- 4 - Rapport littoral/métropole de la densité de construction de logements, en m<sup>2</sup>/km<sup>2</sup> (2000-2012)
- 5 - Rapport littoral/métropole de la régression relative de la surface agricole utilisée, en % (1988-2010)
- 6 - Rapport littoral/métropole de la part des communes disposant d'un POS/PLU, en % (2012)
- 7 - Rapport littoral/métropole de la part des communes protégées par le réseau Natura 2000, en % (2015)

Note de lecture : sur chaque graphique, le ratio entre littoral et moyenne métropolitaine pour chaque type de commune est calculé. Plus le ratio est éloigné de 1, plus le littoral se démarque. Par exemple, la densité de construction de logements est 3,5 fois plus forte dans l'espace rural littoral que dans l'ensemble des territoires ruraux.

Sources : Insee, RP et Direction du tourisme ; UE-SOeS, CORINE Land Cover ; Agreste ; SOeS, Sit@del ; Medde-MNHN

## Des pressions plus fortes en bord de mer, surtout dans les territoires ruraux et périurbains

### DES MESURES DE PLANIFICATION ET DE PROTECTION PLUS NOMBREUSES EN BORD DE MER

Face à cette présence humaine conséquente en bord de mer, les dispositions prises par les pouvoirs publics sont plus importantes. Aux côtés de la loi « littoral » ayant pour objet la maîtrise, l'organisation et l'orientation de l'urbanisation, les plans locaux d'urbanisme (PLU) et les schémas de cohérence territoriale (Scot) sont plus nombreux sur les côtes que dans l'ensemble du territoire. Par exemple, la part des territoires ruraux littoraux disposant d'un PLU est supérieure de 70 % à celle de l'ensemble de l'espace rural.

Les niveaux de protection du territoire sont aussi plus élevés en bord de mer. Cela se vérifie évidemment pour les sites du Conservatoire du littoral œuvrant depuis 40 ans, mais également pour les sites Natura 2000 ou les protections fortes (réserves naturelles, cœur de parcs nationaux, arrêtés de protection de biotope et réserves biologiques). La différence est nette pour les trois types de communes. Elle est cependant plus marquée pour les communes urbaines et périurbaines. Ainsi, la part du territoire désigné en Natura 2000 est près de 2,5 fois plus élevée dans les pôles urbains littoraux que pour l'ensemble des pôles urbains (figure 3).

### VERS UNE TYPOLOGIE DES COMMUNES RURALES LITTORALES

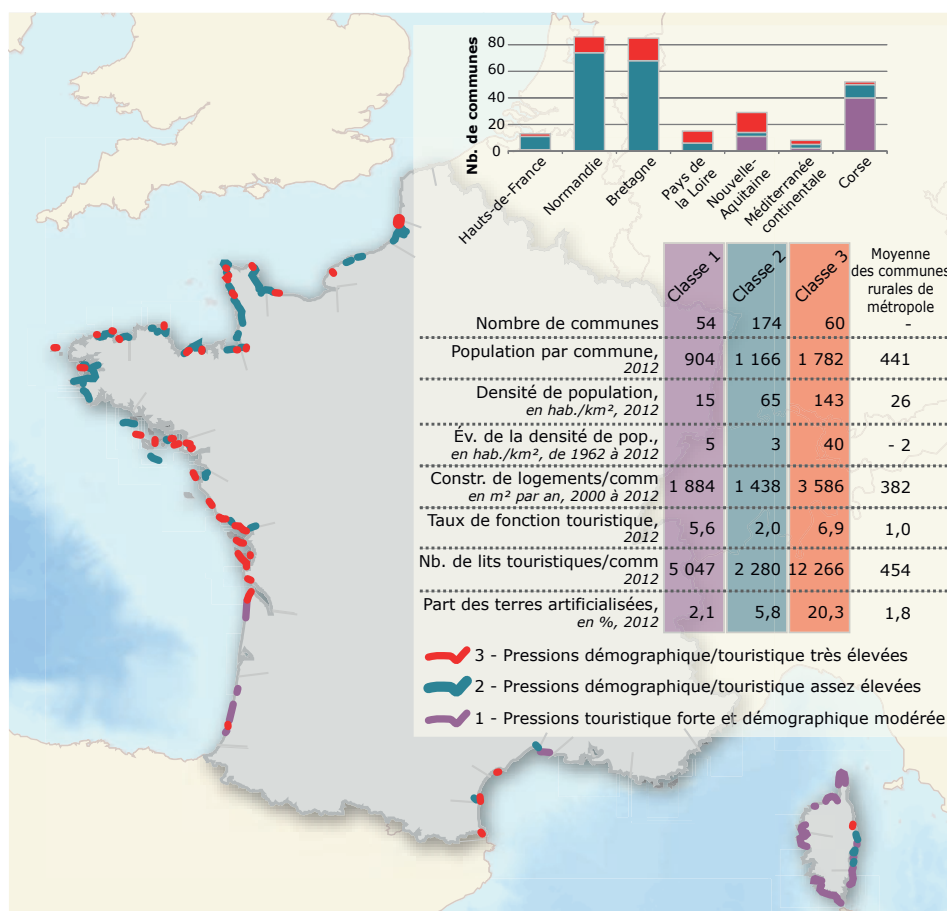
Les pressions qui s'exercent sur l'environnement sont plus élevées dans l'espace rural littoral que celles observées, en moyenne, pour l'ensemble des territoires ruraux. Une étude spécifique a été menée pour caractériser plus finement ces communes et en dresser une typologie en fonction du niveau des pressions environnementales subies (*méthodologie*). La répartition des territoires ruraux n'est pas homogène sur les côtes. Ils sont par exemple absents du littoral de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui n'est donc pas abordé dans ce paragraphe. Trois groupes distincts de communes ont été définis (tableau 1).

**Tableau 1 : rapport entre espace rural littoral par classe et ensemble des territoires ruraux**

	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Population par commune	2,0	2,6	4,0
Nombre de lits touristiques par commune	11,1	5,0	27,0

Source : Insee, RP et Direction du tourisme, 2012

**Carte 1 : synthèse de la typologie des communes rurales de bord de mer**



Sources : Insee, RP et Direction du tourisme ; UE-SOeS, CORINE Land Cover ; Agreste ; SOeS, Sit@del ; Medde-MNHN

La classe 1 comprend un cinquième des communes étudiées (carte 1). La densité de population est plus faible que la moyenne de l'ensemble de l'espace rural. Ce constat doit cependant être nuancé, les communes de cette classe étant nettement plus étendues que la moyenne. La population a peu progressé depuis 1962, 5 habitants en plus par km<sup>2</sup>. Le nombre de lits touristiques par commune est 11 fois plus élevé que la moyenne et l'artificialisation du territoire 20 % supérieure. Ces communes sont situées dans le sud de la France, en Gironde, dans les Landes, en Camargue et surtout en Corse, qui en concentre les trois quarts.

La classe 2 est intermédiaire. Bien qu'étant élevés, les indicateurs touristiques sont plus faibles que dans les deux autres groupes. La densité moyenne de population est supérieure à celle de la classe 1, mais nettement plus faible que pour la classe 3. Cette classe comprend 60 % des communes étudiées. La population y a seulement augmenté de 3 habitants par km<sup>2</sup> depuis 50 ans. La construction de logements y est notablement plus faible que dans les deux autres groupes, en étant supérieure à l'ensemble des territoires ruraux. Cette classe comprend des communes situées de la baie de Somme à la Vendée et dans la plaine orientale de Corse. Elles sont nombreuses dans le Cotentin et en Bretagne, principalement sur les rivages de la mer d'Iroise.

La classe 3 regroupe les communes subissant les plus fortes pressions. L'artificialisation du territoire est très forte, de même que la construction de logements. Les surfaces agricoles ont, par ailleurs, régressé de près de 30 % de 1988 à 2010. Ces communes sont surtout situées en Atlantique, du Morbihan à la Charente-Maritime. Cette portion du littoral concentre la moitié des communes concernées. Elles sont également présentes dans le Cotentin, en Bretagne Nord, en Gironde, dans les Landes, dans le Roussillon et en Corse. Parmi celles-ci figurent de nombreuses communes iliennes : Bréhat, Ouessant, Groix, les îles du golfe du Morbihan et les territoires ruraux des îles de centre Atlantique, Noirmoutier, Ré et Oléron.

## MÉTHODOLOGIE

Neuf variables ont été étudiées sur les 288 communes rurales littorales pour lesquelles elles sont non nulles. Il s'agit de la densité de population (2012) et de son évolution depuis 50 ans, de l'évolution des surfaces agricoles (1988-2010), de la densité de construction de logements (2000-2012), de la part dans l'occupation du sol des territoires artificialisés, des terres agricoles et des espaces naturels (2012), de la densité touristique (nombre

de lits touristiques par km<sup>2</sup>) et du taux de fonction touristique en 2012 (nombre de lits touristiques/population). Une fois centrées et réduites, ces variables ont fait l'objet d'une analyse en composantes principales et d'une classification ascendante hiérarchique.

## GLOSSAIRE

**Pôle urbain** : unité urbaine offrant au moins 1 500 emplois et non située dans la couronne d'un autre pôle urbain (Insee).

**Couronne périurbaine** : communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

**Espace rural** : ensemble des petites unités urbaines et des communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine.

## POUR EN SAVOIR PLUS

- Site de l'Observatoire national de la mer et du littoral : [www.onml.fr](http://www.onml.fr)
- Zaninetti Jean-Marc, *L'urbanisation du littoral en France, Population & Avenir*, 2/2006 (n° 677), p. 4-8, <http://www.cairn.info/revue-population-et-avenir-2006-2-page-4.htm>
- Outil interactif : comparer une commune littorale sur de nombreux indicateurs avec les moyennes métropolitaines et littorales : <http://www.onml.fr/index.php?id=194>

## Greater pressures on the coast, especially in rural and periurban areas

*Metropolitan France's coastline is characterised by high concentrations of artificialised areas and of populations, both permanently-resident and visiting. Such concentrations are higher than those observed on average throughout the national territory. This human influence is not due solely to the strong presence of coastal urban centres. Periurban and rural area settlements near the coast stand out clearly amongst all settlements of the same type in experiencing higher pressures. Construction of housing in recent years has thus been 3.5 times more intense in coastal rural areas than in rural areas as a whole. Most of the coastal rural areas subject to the highest pressures lie on the Atlantic arc, between the Morbihan and Charente-Maritime departments.*

Sébastien COLAS, SOeS

Dépôt légal : juillet 2017

ISSN : en cours

Impression : Bialec, Nancy (France),

utilisant du papier issu de forêts durablement gérées.

Directeur de publication : Sylvain Moreau

Rédactrice en chef : Anne Bottin

Coordination éditoriale : Céline Carrière

Maquettage et réalisation : Chromatiques, Paris

# Commissariat général au développement durable

Service de la donnée et des études statistiques  
Sous-direction de l'information environnementale

Tour Séquoia

92055 La Défense cedex

Courriel : [diffusion.soes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr](mailto:diffusion.soes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr)

[www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr)

